
Programme de Formation

L'entreprise et le salarié : Les nouvelles réglementations sociales

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

- Sécuriser les pratiques en ressources humaines
- Approfondir sa connaissance des règles du droit social
- Connaître et savoir mettre en application les dernières actualités sociales



Public visé

Responsable RH, assistant(e) RH, gestionnaire de paie, comptable



Prérequis

Avoir des connaissances en gestion du personnel



Description

Prendre connaissance des dernières réformes et de leurs conséquences sur le social :

Les nouvelles réglementations sociales :

Congés payés et ses applications depuis le 24 avril 2024 :

- Evolution du droit des congés payés pendant les arrêts de travail :
- Acquisition des congés payés
- Obligation pour l'employeur d'informer le salarié de retour d'un arrêt de travail sur ses droits à congés payés
- Règles de report des congés payés non pris
- Calcul de l'indemnité des congés payés (ICP)
- Application rétroactive de certaines dispositions de la loi pour la période 1er décembre 2009 au 24 avril 2024

Prime de partage de la valeur (PPV) :

- Précisions du BOSS – mise à jour en vigueur le 1er mai 2024

La charte du cotisant contrôlé :

- Droit et obligations lors du contrôle URSSAF

Les heures supplémentaires et les spécificités du BTP

Réforme de la formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation

IFRB Nouvelle Aquitaine – 2 allée Duke Ellington BP 50004 87067 LIMOGES Cedex 3 - Tél. : 05 55 11 21 40
Site de Bruges : 1 bis avenue de Chavailles – Maison du BTP – 33520 BRUGES – Tél. : 06 61 01 43 43
e-mail : contact@nelleaquitaine.ifrb.fr - Site internet : <https://www.nelleaquitaine.ifrb.fr>
SIRET : 398 462 887 00025 - Code APE 8559A / N° TVA Intracommunautaire : FR 55 398 462 887



Modification des règles concernant la carte d'identification professionnelle des salariés du BTP au 1er avril 2024

Visite de reprise : l'employeur doit l'organiser sans pouvoir exiger le retour préalable du salarié à son poste de travail

Arrêts maladie : les modalités de mise en œuvre de la contre-visite médicale patronale sont fixées

Chômage-intempéries : les conditions atmosphériques sont précisées, la modulation à la baisse des remboursements en cas de canicule devient possible

Les dernières actualités sociales



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, études de cas,

Document de synthèse pédagogique envoyé à chaque stagiaire, avec des modèles de bulletins et des tableaux de calculs



Modalités d'évaluation et de suivi

Auto évaluation des acquis des stagiaires par l'utilisation d'une grille au début et à la fin de la formation



Sanction

Attestation de formation



Informations complémentaires

Variable non renseignée



Informations Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations